



Créée en 1989, la Fondation suisse des artistes interprètes SIS soutient les artistes interprètes **dans les domaines de la musique et des arts de la scène** en Suisse et au Liechtenstein et agit en faveur de leur **épanouissement artistique, de leur diffusion et de leur sécurité sociale**. Elle se concentre sur des mesures de soutien accessibles, tant pour les interprètes professionnel-le-s que pour les amateur-ric-e-s, à travers trois domaines de soutien : **la culture, la santé et le social**.

Dans le cadre d'une succession, nous recherchons pour une entrée en fonction à **juin 2025** ou à convenir :

## Un-e membre pour le Conseil de fondation

En tant que membre du Conseil de fondation, vous contribuerez à garantir la mission de la Fondation et superviserez les activités quotidiennes du secrétariat. Vous jouerez également un rôle clé dans l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de la Fondation suisse des artistes interprètes SIS.

### Votre profil

Nous recherchons **une personnalité engagé-e de Suisse romande** ayant de l'expérience dans les arts de la scène. Êtes-vous ou avez-vous été actif-ve dans **le théâtre, la danse ou les arts du spectacle** ? Ou travaillez-vous dans un domaine connexe ? Avez-vous envie de partager votre perspective et votre expérience au sein du Conseil de fondation tout en découvrant de près le fonctionnement d'une fondation ? Idéalement, vous êtes bien connecté-e dans le paysage culturel suisse, en particulier en Suisse romande. Vous vous intéressez aux questions sociales, de santé ou de politique culturelle liées aux artistes interprètes – et peut-être disposez-vous même de connaissances approfondies dans ces domaines ?

Pour compléter notre conseil de fondation, nous recherchons une personne engagé-e, capable de défendre avec conviction et vision les intérêts de la fondation, de la représenter à l'interne comme à l'externe, tout en mettant à profit son réseau. Nous attachons une grande importance à une culture de discussion ouverte et constructive. Aucune expérience préalable dans le domaine des fondations n'est nécessaire. La fondation agit à l'échelle nationale et lors des réunions, « chacun-e s'exprime dans sa langue ». Cependant, une bonne maîtrise de l'allemand est requise.

Actuellement, le Conseil de fondation se réunit quatre fois par an à Zurich. En fonction des besoins, des ateliers supplémentaires sont organisés pour le développement de la Fondation, ainsi que pour remplir des missions de représentation. Le temps d'engagement est estimé entre 30 et 50 heures annuelles. Les réunions sont rémunérées par un jeton de présence et les autres activités pour la fondation sont indemnisées sur la base d'un tarif horaire adéquat.

### Avons-nous éveillé votre curiosité ?

Vous êtes curieux-se et souhaitez contribuer à notre mission ? Nous serions ravi-e-s de recevoir votre CV ainsi qu'une courte lettre de motivation par e-mail à l'attention de notre directrice, Yvonne Dünki : [yvonne.duenki@interpretenstiftung.ch](mailto:yvonne.duenki@interpretenstiftung.ch). Pour toute question relative au rôle de membre du Conseil de fondation, la présidente Anna Balbi vous renseigne volontiers : [anna.balbi@interpretenstiftung.ch](mailto:anna.balbi@interpretenstiftung.ch).